



Lillebonne, le 15 avril 2025

Caux Seine aggro lance la troisième édition de l'appel à projets #REBOND3

Après le fort succès des deux premières éditions, Caux Seine aggro et son agence de développement économique Caux Seine développement, invitent de nouveaux porteurs de projets économiques à se révéler grâce au troisième appel à projets #Rebond. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 7 juillet 2025.

Caux Seine aggro est un territoire historique d'accueil des industries, qui a su anticiper à plusieurs reprises les diversifications nécessaires de son tissu économique en accueillant des activités liées à l'énergie, au numérique et à l'économie circulaire. Cela lui a permis de s'imprégner très tôt des enjeux de transition économique et énergétique. Ces choix stratégiques lui permettent aujourd'hui de concrétiser l'accueil de plusieurs projets d'envergure sur le territoire.

A l'heure de ces transitions, ce territoire en mutation fait une nouvelle fois la preuve de son dynamisme : Caux Seine aggro mobilise ses équipes afin de soutenir des initiatives innovantes qui soutiendront la résilience économique et l'entrepreneuriat local. L'appel à projets doit permettre aux participants de récolter des fonds sur une plateforme de financement participatif et de voir leur collecte complétée par une contribution versée par l'agglomération.

Pour participer à l'appel à projets #Rebond, vous devez avoir un projet dans l'un des domaines suivants :

- circuit-court
- réemploi (upcycling)
- tourisme responsable
- mobilité
- énergie
- alimentation responsable

Et si vous êtes un artisan, un commerçant, une start-up, une TPE, une association loi 1901, un particulier ou un établissement scolaire ou d'enseignement supérieur, vous remplissez les critères de bases pour candidater à l'appel à projet.

Caux Seine aggro vous subventionne à hauteur de 50% de votre objectif de collecte, dans la limite de 5 000 € par projet (sous réserve de validation de votre projet et de l'atteinte de votre objectif de collecte).

L'agglomération **étudie et sélectionne les projets au fur et à mesure**, en fonction des critères définis dans l'appel à projets. Une fois votre projet retenu par Caux Seine agglo, passez à l'étape « collecte » sur fr.ulule.com, atteignez votre objectif et voyez votre projet abondé d'une participation financière de l'agglomération.

Caux Seine agglo, par le biais de cet appel à projet, souhaite encourager les idées novatrices et créatives qui peuvent émaner de tous : citoyens, entreprises, associations...

Ils ont répondu à l'appel à projet de 2023 !

4 porteurs de projets ont été accompagnés entre 2022 et 2023 pour le lancement de leur activité ou leur expansion, soit **24 200€ collectés grâce aux 266 contributeurs et une aide financière de 9 500€ versée par l'agglomération** pour l'ensemble des projets. Cette initiative, lauréate des trophées de l'attractivité 2023 du Département de la Seine-Maritime, a permis d'accompagner 4 projets :

- la Cabane des Champs d'Anabelle Deschamps à Alvimare
- la Brotonia de Marc Haffner, artisan brasseur à Arelaune-en-Seine
- la chappellerie de Claire Coffinet, modiste à Rives-en-Seine
- la Manivelle cartonnage d'Emmanuelle Burel Zarée à Cliponville

Informations complémentaires :

Pour soumettre votre projet, consulter le règlement ou obtenir plus de renseignements sur l'appel à projets #Rebond3, rendez-vous sur cauxseine.fr
Légende photo : lauréat de l'appel à projets #Rebond2

Contact presse :